



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/07/2009

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Séance du lundi 20 juillet 2009***  
**D - 20090387**

***Aujourd'hui Lundi 20 juillet Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

## **Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI (*absent de 17 h20 à 20 h*), M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Melle JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

## **Excusés :**

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE,  
Mme Natalie VICTOR-RETALI,

***Coopération décentralisée Bordeaux. District de Bamako  
(Mali). Appui à la formation de formateurs des cadres  
municipaux de l'environnement. Mise en place de la Première  
Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement (BUPE).  
Autorisation. Décision.***

M. Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, le Mali s'est récemment engagé dans un vaste programme de protection de l'environnement et de lutte contre l'insalubrité. «Une feuille de route » élaborée en 2007 à la suite d'un Conseil Interministériel est spécifiquement destinée aux autorités municipales de Bamako pour :

- intégrer la dimension environnementale dans toutes les politiques économiques, sociales, transversales ou sectorielles,
- rechercher et mobiliser des ressources financières nécessaires y compris l'organisation régulière de tables rondes avec les « Bailleurs de Fonds » potentiels : la Banque Mondiale et la Banque africaine de développement se penchent actuellement sur la problématique globale des déchets liquides et solides et la réalisation d'un schéma d'assainissement de l'agglomération bamakoise,
- initier des partenariats internationaux pour renforcer les capacités professionnelles du personnel municipal en matière de protection de l'environnement.

C'est ainsi que, de par son expérience et son savoir-faire au travers de la gestion de sa propre « Brigade Verte », la Ville de Bordeaux a été sollicitée par la Ville de Bamako pour assurer « l'ingénierie de formation » des agents nouvellement recrutés pour composer la première Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement (BUPE) du Mali, mise en place dans le cadre d'une politique de gestion de proximité des questions environnementales.

Une Brigade pour protéger l'environnement à Bamako, pourquoi ?

La Ville de Bamako demeure aujourd'hui confrontée à de grosses difficultés en matière de respect des dépôts d'ordures ménagères (points de ramassage des déchets) et d'élimination d'objets volumineux lorsqu'ils sont déposés illégalement sur la voie publique, à l'instar des autres capitales ouest africaines, actuellement confrontées à d'énormes problèmes liés à l'environnement (déchets liquides et solides, foisonnement des bidonvilles, surpeuplement, absence quasi-totale de structures locales d'application des règlements de police administrative, ...)

Elle couvre une superficie de 26.750 ha et est subdivisée en 6 communes regroupant 69 quartiers dont 19 quartiers sont à mi ou non lotis. Sa population est estimée, en 2006, à 1.690.471 et son rythme de croissance urbaine est actuellement le plus élevé en Afrique (et le 6ème au monde).

C'est pour résoudre les nombreux problèmes de salubrité et instaurer des mécanismes nécessaires à la gestion concertée de l'environnement que Bamako a fait appel, à Bordeaux, dans le cadre de la Coopération Décentralisée entre les deux villes.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'appui technique et pédagogique apporté par la Ville de Bordeaux au District de Bamako et permet de donner les moyens intellectuels et logistiques à ces fonctionnaires maliens composant la BUPE pour qu'ils assurent l'amélioration du cadre de vie de la population de Bamako.

Les actions s'articuleront ainsi de la manière suivante :

1ère phase : juillet 2009 : Ce premier cycle sera axé sur la prévention et la surveillance de la salubrité publique, mais également du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité.

2ème phase : décembre 2009. Ce deuxième cycle sera axé sur le volet « Communication » notamment sur les rapports « population – brigade ».

3ème phase : février 2010. Accueil en stage, par le biais des services de la Mairie de Bordeaux, à savoir la Police Municipale, la Voie Publique et la Propreté, des encadreurs maliens de cette Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement.

Le budget prévisionnel de ces trois phases 2009 et 2010 est de 90 030,72 €.

Le montage financier est le suivant :

Ministère des Affaires Etrangères	37 215,36 €
Mairie de Bordeaux	37 215,36 €
Participation du District de Bamako (hébergement, restauration, transport local)	15 600,00 €

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Maire :

- à signer la convention d'application
- à engager la somme de 37 215,36 € correspondant à la part de financement de la Mairie de Bordeaux
- autoriser M. le Maire à encaisser une recette de 37 215,36 € correspondant à la part de financement du Ministère français des Affaires Etrangères et à l'imputer sur le budget 2009 de la Direction Générale des Relations Internationales - CRB / CEX : RINTER – fonction BX 041 – compte 74718

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 juillet 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Didier CAZABONNE**  
Adjoint au Maire

